



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80488>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-80488**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Cobas

À l'attention de : MME Des Esgaulx Marie-Hélène, Présidente

Adresse : 2, allée d'Espagne, 33311 ARCACHON

Coordonnées :

Téléphone : +33 556223344

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <https://www.agglo-cobas.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://agysoft.marches-publics.info/>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRI12

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://agysoft.marches-publics.info/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://agysoft.marches-publics.info/>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Concession de Service Public pour la fourrière automobile sur le territoire de la COBAS

Numéro de référence : 2024-61

CPV - Objet principal : 50118110

Type de marché : Services

Description succincte : Suite à un avis favorable de sa Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 17 juin 2024 et par délibération du Conseil communautaire en date du 26 juin 2024,

la COBAS a approuvé le principe de la concession de service (anciennement délégation de service public) pour l'exploitation et la gestion, par un même concessionnaire, d'une fourrière automobile au sens des dispositions du code de la route, pour une durée de 5 ans, à compter de la date de prise d'effet du contrat de concession, étant ici précisé que la date est fixée au 1er janvier 2025

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Concession de Service Public pour la fourrière automobile sur le territoire de la COBAS

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 75242100

CPV - Objet principal : 98351110

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRI12

Lieu principal d'exécution ou de livraison : 2, allée d'Espagne 33120 - ARCACHON

Description des prestations : Suite à un avis favorable de sa Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 17 juin 2024 et par délibération du Conseil communautaire en date du 26 juin 2024, la COBAS a approuvé le principe de la concession de service (anciennement délégation de service public) pour l'exploitation et la gestion, par un même concessionnaire, d'une fourrière automobile au sens des dispositions du code de la route, pour une durée de 5 ans, à compter de la date de prise d'effet du contrat de concession, étant ici précisé que la date est fixée au 1er janvier 2025

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/01/2025 et jusqu'au 31/12/2029

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires relatif à des prestations similaires à l'objet de la présente délégation, réalisées au cours des trois dernières années

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels proposés pour les prestations Prestations similaires effectuées au cours des cinq (5) dernières années

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il s'agit d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info/> -

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Bordeaux

Adresse : 9 Rue Tastet, 33063 Bordeaux

Coordonnées :

Téléphone : +33 556993800

Télécopieur : +33 556243903

Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom Officiel : Ccira de Bordeaux

Adresse : 103 bis rue Belleville, 33063 BORDEAUX

Coordonnées :

Téléphone : +33 556692718

Courriel : claire.gachet@direccte.gouv.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les

deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/07/2024